



Conseil d'établissement

Date : Le 20 juin 2022

Heure : 18 h

Endroit : École Saint-Modeste

Présences : David April, Steve Bélanger, Nathalie Dionne, Pauline Dumont, Cloé Gagné, Nancy Gauthier, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absence : Ariane Briand

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	M. Steve Bélanger souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par M. David April et résolu QUE l'ordre du jour soit adopté. LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-22-0037)	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
4.5 Activités – sorties 2021-2022	<p>IL EST PROPOSÉ par M. Philippe Lapierre et résolu, d’approuver l’évaluation du plan d’action pour prévenir et traiter l’intimidation et la violence.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L’UNANIMITÉ (CE 2021-22-0042)</p> <p>Ajout de la Bibitte Mobile à Saint-Modeste le 10 juin et du spectacle de cirque de l’école Desbiens présenté au Centre culturel Berger de RDL le 21 juin en PM.</p> <p>Rien à ajouter pour Saint-Hubert.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Lisa-Marie Imbeault et résolu, d’approuver ces activités et sorties.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L’UNANIMITÉ (CE 2021-22-0043)</p>	
4.6 Modifications à l’horaire / examens au secondaire	<p>M. Steve Bélanger présente l’horaire des examens de fin d’année pour le secondaire de Saint-Hubert.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nadine Thériault et résolu, d’approuver ces modifications à l’horaire.</p> <p>LA PROPOSITION EST APPROUVÉE À L’UNANIMITÉ (CE 2021-22-0044)</p>	
4.7 Horaire 2022-2023	<p>M. Steve Bélanger informe les membres que l’horaire a été modifié depuis la dernière rencontre. L’horaire du matin sera de 8 h à 11 h 20 et, en PM, de 12 h 45 pour se terminer à 15h05 et ce pour nos deux écoles ainsi que la plupart des écoles du CSS. Ce</p>	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<p>changement est en lien avec le transport scolaire. Également les mercredis AM de congé des maternelles 4 et 5 ans n'existeront plus l'an prochain. À la place, la dernière période des jours 4 et 9 sera assurée par les éducatrices du service de garde et sans frais pour les parents. Les petits auront aussi des récréations de 20 minutes en AM et en PM qui seront intégrées dans les tâches des éducatrices du service de garde et se tiendront de 8 h à 8 h 20 et de 12 h 45 à 13 h 05.</p>	
<p>5. Rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022</p>	<p>Mme Nadine Thériault présente le rapport qui sera adopté en assemblée générale de septembre 2022.</p>	
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>M. David April mentionne que les inscriptions ont augmenté d'une vingtaine d'élèves pour Saint-Hubert et sont demeurées stables pour Saint-Modeste. Il explique que le nombre d'heures des postes a été augmenté afin de garder nos éducatrices.</p>	
<p>7. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins</p>	<p>Mme Nadine Thériault mentionne qu'elle aimerait une rencontre dès le début de la prochaine année afin de s'arrimer avec l'équipe-école pour faciliter la tâche de tous.</p>	
<p>8. Responsable de la trésorerie</p>	<p>Mme Isabelle Morin demande aux membres de compléter leur demande de remboursement de frais de gardiennage et de déplacement afin d'envoyer le tout aux comptes à payer.</p> <p>Ces dépenses ainsi que le souper de ce soir seront déduits du code budgétaire du conseil d'établissement.</p>	
<p>9. Représentant au comité de parents</p>	<p>M. Philippe Lapierre mentionne les points discutés lors de la dernière rencontre du comité de parents.</p> <ul style="list-style-type: none"> * Toujours en attente du décret pour les tarifs au service de garde. * Transport scolaire signé pour un an seulement. 	

SUJETS À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVIS À DONNER
	<ul style="list-style-type: none"> * PEVR sera élaboré en septembre prochain d'où découleront les projets éducatifs plus tard dans l'année. * Présentation des budgets. * Il est important que les parents posent des questions. 	
10. Assemblée générale de parents (12 septembre 2022, à Saint-Modeste)	Il est entendu que l'assemblée générale des parents se tienne à l'école de Saint-Modeste, le 12 septembre 2022, à 19 h et en présentiel.	
11. Correspondance	Aucune.	
12. Autres sujets	Aucun.	
13. Questions du public	Aucune.	
14. Levée de l'assemblée	<p>M. Steve Bélanger remercie les membres de leur implication.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Nathalie Dionne et résolu QUE l'assemblée soit levée à 20 h 30.</p> <p>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CE 2021-21-0045)</p>	



Steve Bélanger, directeur



Nadine Thériault, présidente